

LE POINT DE VUE DE... GRÉGOIRE TIROT (*)

La France n'aime pas sa jeunesse

Une récente étude de la Fondation pour l'innovation politique a démontré que la jeunesse française est la plus pessimiste de l'ensemble des pays développés. Ce que l'étude ne dit pas, c'est qu'elle a de très bonnes raisons pour nourrir ce pessimisme. Les jeunes générations savent très bien qu'elles vivront moins bien que leurs parents et ont de ce fait beaucoup de difficulté à se projeter positivement dans l'avenir. Il serait faux de croire qu'il s'agit d'une déprime qui passera avec le temps. La réalité est que le maintien individuel des acquis de nos aînés repose, qu'on l'ait voulu ou non, sur deux piliers : la dégradation des conditions de vie des jeunes générations et le sacrifice des générations futures sur l'aide de la dette publique. La France a fait le choix de l'immobilisme depuis près de trois décennies. Conséquence : les ajustements qui ont résulté de ce blocage général se sont opérés, brutalement et en marge, sur ceux qui n'ont pas voix au chapitre : les jeunes.

La dégradation de leurs conditions de vie est le résultat pour l'essentiel de la mise en place d'un marché du travail dans lequel les jeunes sont devenus la principale variable d'ajustement. Un marché de dupes dans lequel ils mettent

en moyenne de huit à onze ans pour trouver un emploi stable, soit toute une vie en pointillé. Une vie au cours de laquelle ils sont ballottés entre le chômage, qui touche environ 20 % des moins de 25 ans, contre 4 % en 1968, le travail gratuit (près de 900.000 stagiaires par an) et l'apprentissage (France il est, encore légalement possible d'occuper un poste pendant de longs mois sans être payé ni protégé par le Code du travail) et l'emploi précaire : en flux, 70 % de ces embauchés se font en CDD ; en stock, en 2004, 20 % des jeunes ayant

un travail avaient un emploi temporaire contre 7 % pour les 30-49 ans, dans le pire des cas. Le sentiment d'être un « inutile au monde » pour reprendre l'expression de Robert Castel, est concentré pour l'essentiel chez les « jeunes des quartiers », victimes en bout de chaîne d'un système malthusien.

Dans un monde où les places sont chères, un jeune, pour paraphraser Hobbes, est avant tout un « loup » vis-à-vis des autres jeunes. Dans ces conditions, le salaire au mérite apparaît comme un mirage : les salaires quinquagénaires gagnent aujourd'hui en moyenne 40 % de plus que les teneurs, alors que cet écart n'était que de 15 % en 1975. S'est ainsi mis en place un système de rente fonctionnant à l'ancienneté, dans lequel le salaire croît avec l'âge, et est trop souvent déconnecté de la productivité et du mérite du travailleur. En conséquence, le pouvoir d'achat des jeunes générations s'est effondré, phénomène accentué par l'explosion des

prix de l'immobilier. Le salaire annuel d'un cadre teneur ne permet plus d'acheter que 4 mètres carrés à Paris contre 9 en 1984. L'Insee constate par ailleurs qu'entre 1992 et 2004 le patrimoine des moins de 30 ans est passé de 7 % à 4 % du patrimoine médian des Français, celui des 30-40 ans de 85 % à 70 %, tandis que celui des 60-70 ans a progressé de 120 % à 140 %.

Enfin, notre système de protection sociale est devenu une vaste machine à produire de l'injustice entre les générations. C'est la double peine pour ceux qui devront assumer le poids croissant des pensions de retraite des futurs papy-boomers et coïser eux-mêmes pour assurer leurs vieux jours. Car, d'ici là, le régime de retraite par répartition aura imploré. Rappelons que, pour que soit maintenu d'ici à 2050 le niveau de vie des retraités,

« LA POLITIQUE MENÉE

EN FAVEUR DE LA

JEUNESSE OSCILLE ENTRE

LA SPHÈRE SOCIALE

STIGMATISANTE ET LA

SPHÈRE RÉCRÉATIVE. »

tes, les cotisations pesant sur les actifs devront augmenter de 66 %. Dans ces conditions, rien d'étonnant que l'on ait parfois le sentiment d'avoir davantage de perspectives d'avenir à 60 ans qu'à 30 ans. Rien d'étonnant que les 18-25 ans constituent la population la plus touchée par la dépression, avec les femmes entre 45 et 54 ans.

AVEUGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ

En définitive, notre pays n'aime pas sa jeunesse. Il fait semblant de s'inquiéter de son avenir. Mais, au fond, son sort lui importe peu, notamment parce que notre société n'a que peu de considération pour ses jeunes classes. L'image de la jeunesse renvoyée par les médias est parfaitement affligeante : le jeune n'est jamais présenté comme une ressource, comme l'incarnation d'un avenir prometteur ou comme la relève potentielle d'une société qui croit en des lendemains meilleurs. Le jeune a toujours un problème ou, pis, est toujours



Avril 2006, manifestation contre le CPE à Paris.

LE POINT DE VUE DE... « SAUVONS L'EUROPE » (*)

Plutôt Schuman que Marshall !

S'inspirer de soixante années d'expérience de la construction européenne pour avancer un nécessaire projet d'union méditerranéenne est, à première vue, une idée excellente. Vigilance, pourtant, au moment de manipuler le vocabulaire et les méthodes de la *success story* européenne.

L'Europe des pères fondateurs ne se résume ni à quelque technique habile, ni à quelques mots magiques, pas plus à des partenariats économiques tous azimuts. Elle oblige génétiquement à un partage de souveraineté sur ce qui fait mal. L'Europe politique n'est pas née seulement et durablement des moyens financiers offerts par le plan Marshall. Elle s'est imposée dans le sillage d'un geste politique historique, celui de la déclaration Schuman.

Or cette initiative allait bien au-delà du champ économique. Il ne s'agissait pas d'annoncer la restauration du théâtre de Bayreuth avec des prêts bonifiés ! À cette époque, on voyait plus loin, on visait plus haut. On confiait à une autorité politique nouvelle ce qui avait servi à tant faire couler le sang des Européens : le charbon et l'acier. De même, aujourd'hui, la réconciliation Europe-Méditerranée passe par un acte politique fort.

L'ambition européenne pour la Méditerranée doit, à la manière du geste de 1951, offrir une réponse politique à la seule question qui in-

porte. Hier, le charbon et l'acier, aujourd'hui, l'immigration économique. Et, comme hier, cette réponse politique doit se servir d'un cadre institutionnel supranational ad hoc qui conforte l'État de droit et l'expansion économique.

SOLIDARITÉS SOCIALES

Il revient sans doute à la génération des petits-enfants de Jean Monnet d'envisager à substituer à la néfaste proposition de guerre des civilisations celle plus humaniste d'un modèle social euro-méditerranéen partagé au travers d'une mobilité économique et de son corollaire juridique à inventer : une citoyenneté économique, qui soit un préalable et une propédeutique à de futurs partenariats politiques.

La mobilité économique euro-méditerranéenne proposerait un espace de libre circulation économique sans frontières migratoires, mais, dans le cadre d'un projet de mise en place et de financement par tous, d'une solidarité sociale partagée pour le XXI^e siècle. Ainsi, la mobilité euro-méditerranéenne (MEM) offrirait la possibilité de converger vers un système commun de solidarités sociales, plus étendu et mieux équilibré démographiquement que nos vieux systèmes nationaux et, de ce fait, bien plus pérenne à terme. Ainsi, l'objectif d'une citoyenneté économique euro-méditerranéenne ne viserait

« L'EUROPE DES PÈRES FONDATEURS NE SE RÉSUME PAS À QUELQUES MOTS MAGIQUES, PAS PLUS À DES PARTENARIATS ÉCONOMIQUES. »

pas une union politique actuellement sans fondement, mais s'appuierait sur le constat suivant : la solidarité entre les personnes est une valeur commune à l'ensemble des référents culturels du monde méditerranéen, au-delà de sa diversité culturelle ou de l'immaturité démocratique de certains de ses gouvernements. Profitons-en !

MÉMOIRE DE L'IMMIGRATION

Un tel acte modifierait radicalement, on l'espère, la perception et la mémoire de l'immigration au sein des populations européennes. Également, un tel acte donnerait un sens nouveau à l'engagement des Européens en matière d'investissement et de codéveloppement au sud de la Méditerranée. Il apporterait un profit social aux délocalisations des opérateurs économiques européens en offrant une alternative socialement plus féconde à l'émigration massive des

industries européennes vers l'Asie. Des hommes, voilà soixante ans, ont eu le courage politique de changer le regard que des populations entières portaient les unes sur les autres depuis des siècles. Et cela, au travers de la mutualisation des outils mêmes de leurs conflits. Aujourd'hui, ce même courage politique est nécessaire. Quelle que soit sa dénomination, une organisation euro-méditerranéenne supranationale appelée à formuler une mobilité économique méditerranéenne, avec ses droits et ses devoirs, dans le cadre d'un partage de souveraineté limitée et désignée au moyen d'élections transparentes continuerait un triple message loin de toute démagogie. Un message envers les populations du Nord inquiétées par le délitement des mécanismes de l'État-providence. Des espoirs de liberté et de prospérité pour les jeunes du Sud. Et au passage, aussi, un message que la République doit à ses banlieues.

Le président de la République a reconnu lors de la conférence de presse qu'il a tenue en janvier que « notre société ne fait pas à sa jeunesse la place qui doit lui revenir, ne lui donne pas les moyens de son autonomie, de son intégration ». Le constat est partagé. Il y a maintenant urgence à agir, car une société hostile à la jeunesse est une société sans avenir.

(*) Auteur de « France anti-jeune : comment la société française exploite sa jeunesse », aux éditions Max Milo.

Henri Lasteunouse, Johann Abroen, Fabien Chevalier, membres du mouvement « Sauvons l'Europe ».